

Informations pratiques



Le mardi 28 avril 2026 à 15h00 :

- Place du Presbytère

Le vendredi 1^{er} mai 2026, à partir de 13h30 :

- Place de la République et place des Chevaliers de Malte

Le vendredi 1^{er} mai 2026, à partir de 16h00 :

- Rue Carnot, rue General Huard (jusqu'au carrefour route de Caen, Rue Flandres Dunkerque), place de la Perrière, rue Jean Gasté, rue de l'herbage fontaine, rue aux Mezeaux, rue du Chemin Vert, rue du Champ Bataille, rue des Ecoles, rue des Costils, chemin de la Grange (du bas de rue jusqu'au chemin piéton rejoignant rue du Champ bataille), rue des Anciennes Carrières, chemin des Monts Sarcelles, Sortie Monts Havard, rue Saint Etienne (du carrefour Monts Havard au carrefour Rue des Mezeaux), cité Saint Etienne, route de Caen (déviation au niveau de la Cite du Hamel), rue Flandres Dunkerque (déviation au niveau Cite du Hamel), rue des Vallées, rue des Quais, rue du 8 Mai 1945 (déviation au rond-point D9, D9E, Route du Cacquevel), rue de la Pilière, rue du Bourg l'Abbesse, Cour du Foyer, rue Docteur Havard, rue aux Mieres, rue Jacobs, place du Champ de Mars, rue Jules Ferry, rue de L'Hôtel de Ville, rue Général de Gaulle, rue Pierre Paris, rue du pavé, rue des Vallons, chemin des Vallons, rue Robert Schuman, chemin de la Grange, impasse Jean Monnet, rue de Pont Chignon, rue du Reculé, place du Pussoir, place des Chevaliers de Malte

Sauf pour les véhicules de sécurité, les pompiers, les ambulances en cas d'urgence.

A partir du jeudi 30 avril 2026 à 15h00 et jusqu'au samedi 2 mai 2026 à 12h00 :

- Place de la République – Partie Centrale

A partir du vendredi 1^{er} mai 2026 à 13h30 et jusqu'au samedi 2 mai 2026 à 12h00 :

- Place de la République et place des Chevaliers de Malte

A partir du vendredi 1^{er} mai 2026 à 17h00 et jusqu'à la fin de la manifestation :

- Parc de la commanderie – rue Taillemache

A partir du mardi 28 avril 2026 à 15h00 et jusqu'au samedi 2 mai 2026 à 12h00 :

- Place du Presbytère

A partir du vendredi 1er mai 2026 à 13h30 et jusqu'à la fin de la manifestation :

- Parking Place des quais (sur une partie de parking le long du mur du jardin des plantes)

A partir du vendredi 1er mai 2026 à 14h00 et jusqu'à la fin de la manifestation :

- Rue Pierre Paris (5 emplacements seront réservés pour les organisateurs du 7 au 9 rue Pierre Paris)

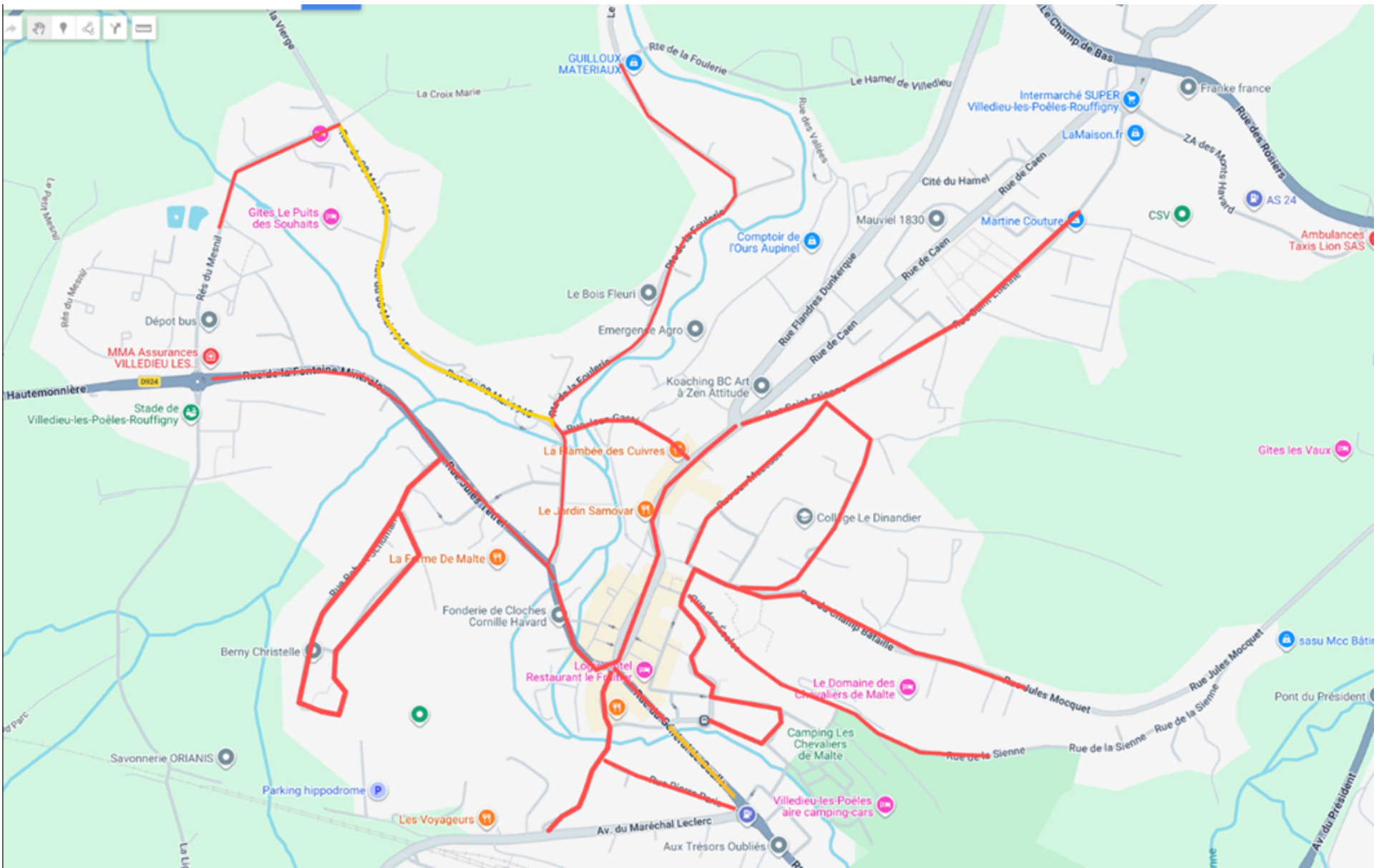
La circulation automobile en centre-ville sera **INTERDITE** :



Le stationnement automobile en centre-ville sera **INTERDIT** :



Rues fermées à la circulation



Déviations

